

## Votre **contact** utile

Pour toute **question** sur le dispositif **Ticket Service du Département de la Seine-Maritime** vous pouvez contacter la **plateforme téléphonique** :

**0 800 500 076** Service & appel gratuits

EDENRED FRANCE, S.A.S au capital de 464.966.992 € dont le siège social est situé 166-180, boulevard Gabriel Péri, 92240 Malakoff - 393 365 135 R.C.S. Nanterre - TVA Intra Communautaire : FR 13 393 365 135. - n° d'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours: IM092150009 - Assurance RCP : GENERALI IARD, 7 boulevard Haussmann, 75009 PARIS - Garant : ATRADIUS CREDIT INSURANCE NV, 159, rue Anatole France (Bâtiment B - CS 50118) - 92596 LEVALLOIS-PERRET Cedex - immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 027 496 en qualité de courtier d'assurance ou de réassurance.

Les marques mentionnées sur ce document sont enregistrées et propriété de EDENRED S.A. ou des sociétés de son groupe ou des sociétés partenaires dont EDENRED FRANCE S.A.S détient des droits d'utilisation. 09/20

Le Département de la Seine-Maritime met en œuvre un traitement de données à caractère personnel pour la gestion du chèque d'accompagnement personnalisé (CAP), sur la base de l'exécution d'une mission d'intérêt public encadrée par la loi du 29 juillet 1998 complétée par la loi du 28 décembre 2015 (adaptation de la société au vieillissement). Les catégories de données, objets de ce traitement, sont les données d'identification des bénéficiaires, transmises lors de l'instruction de la demande, ou communiquées par la MDPH.

Les destinataires des informations collectées sont les services du Département de la Seine-Maritime habilités à instruire les dossiers et le prestataire attributaire du marché CAP. Leur durée de conservation est liée à la durée du marché. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité des informations qui vous concernent et vous pouvez définir le sort de vos données après votre décès. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant, par courrier, au délégué à la protection des données du Département de la Seine-Maritime - Hôtel du Département - CS56101 - Quai Jean Moulin - 76101 Rouen Cedex ou par mail à l'adresse [dpo@seinemaritime.fr](mailto:dpo@seinemaritime.fr). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement, demander l'effacement des données vous concernant ou retirer votre consentement à tout moment, sauf si ces droits ont été écartés par une disposition législative. Vous pouvez enfin introduire une réclamation auprès de la CNIL (3, place Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris cedex, [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).

## Le **Ticket Service** du Département de la **Seine-Maritime**



**SEINE-MARITIME**  
- LE DÉPARTEMENT -

**PCH**

## Edito

### Madame, Monsieur,

Le Département de la Seine-Maritime a mis en place le versement de vos prestations liées aux fournitures d'hygiène délivrées au titre de la PCH en Ticket Service.

Ce mode de paiement pratique et entièrement sécurisé vous permet de bénéficier d'un meilleur accompagnement de nos services au quotidien.

Ainsi, vous recevez votre aide, chaque mois, sous forme de chèquiers à votre domicile.

Leur utilisation se fait en fonction de vos besoins, dans le respect de votre plan de compensation.

Le guide que vous avez entre les mains vous permettra de vous familiariser très vite avec ce mode de paiement.

Le Département se tient à vos côtés pour répondre à vos questions au numéro suivant :

**0 800 500 076**

Service & appel  
gratuits

**Le président du Département  
de la Seine-Maritime**

## Les règles d'utilisation du titre **Ticket Service**



**Valable** pour l'achat de fournitures **d'hygiène** (**protections - alèses - gants jetables - lingettes**).



**Pas de limite** en nombre de titres. **Vous pouvez** en utiliser **plusieurs** pour le même **achat**.



**Pas de rendu** de monnaie. Faire l'**appoint**.



Valable jusqu'au **31 décembre** de l'année indiquée.



**Pas de pièce d'identité** à présenter pour le **règlement** de **vos achats** en Ticket Service.

## Où utiliser vos titres **Ticket Service** ?

Il suffit de les présenter pour régler tout ou partie de vos achats chez **les commerçants présents sur la liste remise** avec ce dépliant. Vous pouvez également vous rendre sur le site internet [www.ticketservice.fr](http://www.ticketservice.fr) ou [www.seinemaritime.fr](http://www.seinemaritime.fr).

